

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - UEFA EURO 2016 - Programme d'animation - Appel à projets -
Subventions**

Monsieur JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le programme d'animation autour de l'événement UEFA EURO 2016, en dehors du programme porté par l'exploitant de la fan zone, va être fortement conditionné par les initiatives opérées dans le cadre de l'appel à projets lancé le 4 décembre 2014. Indépendamment des équipements publics qui pourront être mis à disposition des projets choisis, ces derniers pourront également bénéficier d'une enveloppe globale de 500 000 € conformément à la délibération métropolitaine n° 2015/0243 du 29 mai 2015.

Quatre-vingt cinq projets ont été choisis par le jury sur l'ensemble de la Métropole et touchent l'ensemble des domaines visés (sport, culture, tourisme, éducation, enfance, social, santé, monde économique, numérique). Certains de ces projets ont été mutualisés afin de rationaliser les coûts et proposer des initiatives encore plus ambitieuses.

Les modalités d'affectation des prix ont été définies par un jury composé de conseillers communaux et métropolitains et présidé par les ambassadeurs Alain Giresse et Emmanuelle Grizot.

Les modalités d'attribution des prix ont été définies selon les critères suivants :

- 1) respect d'au moins un des objectifs visés, à savoir :
 - proposer aux habitants de la Métropole des animations de proximité festives, conviviales et intergénérationnelles autour de la culture du football,
 - proposer des animations pédagogiques, en lien avec l'Euro 2016, aux jeunes de la Métropole,
 - concevoir des ateliers, applications, expositions centrés sur le numérique et le football,
 - proposer des animations sportives, culturelles et festives sur la Fan zone, lieu incontournable pour tous les amateurs de football et de sport,
 - valoriser l'attractivité du territoire bordelais, son patrimoine, son vignoble, sa gastronomie, par un programme culturel et touristique conçu pour cet événement,
 - associer les visiteurs, les supporters et les spectateurs de l'événement.
- 2) faisabilité technique du projet,
- 3) niveau de participation financière demandé,
- 4) nombre de personnes visées et touchées par le projet.

Pour respecter les termes de la délibération précitée, il est nécessaire de valider les contributions métropolitaines proposées par le jury pour chaque projet. Les candidats lauréats ont été informés des montants de participation proposée et doivent en retour présenter la forme définitive de leur projet.

L'affectation des participations financières est conditionnée par le respect des chartes sur lequel Bordeaux Métropole s'est engagé auprès d'EURO 2016 SAS et par la poursuite du contenu initial proposé par les porteurs de projets. Certains projets n'étant pas encore finalisés, notamment au regard des contraintes susmentionnées, ils ne figurent donc pas parmi les dossiers soumis à la présente délibération et feront l'objet de délibérations ultérieures.

Ville d'AMBARES ET LAGRAVE	Projet Euro	7 500 €
Ville d'ARTIGUES –PRES-BORDEAUX	Mois de l'Euro	8 000 €
Ville de BORDEAUX	Euro crèches cantines écoles œuvre collective ballon géant quai des sports	22 000 €
Ville de BRUGES	tournoi baby foot métro - foot féminin	15 000 €
Ville d'EYSINES	mini tournoi	12 000 €
Ville du HAILLAN	tournoi "Joga Bonito"/quizz	5 000 €
Ville de MERIGNAC	"jeunes sportifs et citoyens" "concours photos" "sentez- vous EURO 2016" "soirée thématique" "tournoi EURO 2016" "tournoi interentreprises" "tournoi interservices"	65 000 €
Ville de SAINT -MEDARD-EN-JALLES	fête du sport - jeunesse	5 000 €
Ville du TAILLAN MEDOC	week-end lancement	5 500 €
Ville de VILLENAVE D'ORNON	animation 3/6/11 ans, culture	5 000 €

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE	sport extrême/tyrolienne	5 100 €
COMITE DEPARTEMENTAL RUGBY GIRONDE	rugby	5 000 €
COMITE REGIONAL SPORT UNIVERSITAIRE	multisport	5 000 €
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS) AQUITAINE	danse	5 000 €
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT	tournoi ZUS	1 000 €
CHALLENGE CELTIC	tournoi	1 000 €
UNSS/SECTION FOOT DAGUIN	tournoi européen	15 000 €
OPERA NATIONAL DE BORDEAUX	football/culture	10 000 €
UNSS 33/USEP/DSDEN 33/AS CHARLES MARTIN	Euro coupe du sport scolaire	20 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT	promotion handisport	5 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE	promotion sport adapté	5 000 €
ANPAA/CACIS	alcool/drogue/sexualité	20 000 €
CENTRE PREVENTION CENON	dopage/racisme/sport	4 000 €
FILM DE LA GAZELLE	"voies de femmes sportives"	10 000 €
CENTRE D'ANIMATION LAFONTAINE	insertion et numérique	2 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF	sport/santé	15 000 €
LINK'IN SPORT	sportif de haut niveau	5 000 €
RONDE DES QUARTIERS	tournoi de sixte - Interquartiers	1 000 €
MJC MERIGNAC	"Festi'cites EURO 2016"	2 250 €
UNISCITE/OSONS ICI ET MAINTENANT/ALIFS	citoyenneté	20 000 €
AQUINUM	"fabriques numériques du foot"	7 000 €
CAP SCIENCES	parcours DIY	7 500 €
RHOBAN	robotique, numérique, innovation	5 000 €
MAISON DES QUARTIERS	jeux en plein air	4 000 €
P'TITS GRATTEURS	pratique sportive	500 €
INTERLUDES	ludothèques	4 550 €
MONTS ET MERVEILLES	chants	6 700 €
ROCK SCHOOL BARBEY	foot/hip hop	3 370 €
RICOCHETS SONORES	musique	2 200 €
BAND A L'OUEST	bandas	1 500 €
DEWEY	terrain européen	4 000 €

Le total des participations affectées dans le cadre de ce premier groupe de 58 projets retenus est égal à 352 670 €.

La procédure de paiement pourra être lancée dès que les projets définitifs auront été validés dans leur contenu par l'équipe projet "Euro2016". Sur cette base, les modalités de versement des prix seront ainsi précisées dans une délibération ultérieure.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2015/0243 du 29 mai 2015,

VU la décision du jury en date du 18 juin 2015,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à participer à ces projets pour créer l'émulation autour de l'événement,

DECIDE

Article 1 : le montant prévisionnel des participations affectées aux différents projets retenus est validé.

Article 2 : ces prix seront imputés au chapitre 67, article 6714 « Bourse et prix », fonction 415 du budget principal, les modalités de versement devant être précisées dans une délibération ultérieure.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
Le Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2015

M. ALAIN JUPPÉ